

La traçabilité sociale,

un outil pour une mondialisation humaine

Le système économique mondial crée une concurrence permanente entre les entreprises respectueuses de leurs salariés – dont les prix sont mécaniquement plus élevés – et les entreprises les moins sociales.

Un étiquetage visible des produits dont la fabrication et la distribution sont respectueuses

des personnes, permettra aux consommateurs de faire leurs achats en connaissance de cause. C'est la traçabilité sociale proposée par la CFTC.

“Parce qu’un être humain n’est pas un objet, mais une personne avec une valeur inaliénable.”

Traçabilité sociale : donner le pouvoir aux consommateurs de favoriser les produits



La traçabilité sociale : une nécessité

L'économie mondialisée fait fi des normes fondamentales édictées par l'Organisation internationale du Travail (OIT). En l'absence de règles, les producteurs les moins sociaux, parce que leur prix sont plus compétitifs, se trouvent favorisés. La CFTC ne s'oppose pas à la mondialisation, mais l'organisation du commerce doit trouver des équilibres entre l'économique et le social. La traçabilité sociale proposée par la CFTC donne une information indispensable aux consommateurs pour faire un choix éthique. Nous avons tous le droit de savoir si notre achat n'a pas été fabriqué par des enfants ou des travailleurs forcés.

Une discrimination positive

La traçabilité sociale permet d'aller plus loin que les démarches entreprises par le commerce équitable ou les balbutiements de projets de responsabilité sociale des entreprises (ex. politique d'achat ou de RH responsable...). Elle crée une discrimination positive en faveur des produits et services issus des entreprises socialement respectueuses. Elle favorise le travail décent et l'emploi.

Un produit ou un service ainsi étiqueté verra son image valorisée. Le projet « Traçabilité sociale » est donc susceptible d'intéresser de nombreuses entreprises.

“ Pas facile pour les parents de faire le bon choix dans les magasins. Comment être sûr que les jouets n'ont pas été fabriqués par des enfants ou des travailleurs forcés ? ”



Le label « traçabilité sociale » garantit le respect des droits fondamentaux des salariés

- Pour évaluer le respect des droits fondamentaux, un comité réunissant syndicalistes, chefs d'entreprises, associatifs, paraît le plus à même de réaliser un cahier des charges précis et de décerner ou de retirer le label, à l'image du fonctionnement du CIES (Comité Intersyndical de l'Épargne Salariale) en matière d'épargne salariale.
- Une fois le label décerné, les entreprises apposent l'étiquetage sur leurs produits et services.

L'étiquetage visible des produits et services

- Un étiquetage visible des produits et services, comme on en appose un sur les aliments issus de l'agriculture biologique, permettra d'identifier simplement ceux qui respectent les normes sociales fondamentales. C'est le moyen pour les consommateurs d'arbitrer en connaissance de cause lors de leurs achats.
- Un produit ou un service ainsi étiqueté « Traçabilité sociale » garantit aux consommateurs que tout au long du processus de fabrication et de distribution, les personnes qui y ont contribué, ont été respectées. Cela signifie concrètement :
 - le non travail des enfants ;
 - des salaires décents ;
 - un système de protection sociale en cas de maladie ou d'accident ;
 - un système de retraite ;
 - la liberté syndicale.

Une montée en charge progressive

En ciblant certains secteurs, la montée en charge des labellisations se fera progressivement.

Le premier concerné pourrait être celui du jouet, en ce qu'il est porteur d'une valeur symbolique. « **Le bonheur de mes enfants ne doit pas faire le malheur d'autres enfants** », est une formule qui permet une communication lisible, marquante et compréhensible par tous.

Il est fort probable que de nombreux fabricants de jouets soutiennent ce projet, pour certains par éthique, pour tous, par souci de ne pas voir leur échapper un marché.



**Parce qu'un être humain n'est pas un objet, mais une personne avec une valeur inaliénable.
La traçabilité sociale, c'est notre avenir.**

L'ambition de la CFTC est de maintenir et de créer des emplois de qualité chez nous, ainsi que de permettre le développement d'un vrai salariat sur l'ensemble de la planète. Il s'agit de contribuer au développement du travail décent, à un meilleur équilibre entre l'économie et le social, à une mondialisation harmonieuse au profit de tous, à l'éradication de l'injustice.

C'est possible. Ensemble, faisons-le !



Contact :

Joseph Thouvenel,
secrétaire général adjoint de la CFTC
13, rue des Ecluses-Saint-Martin
75483 Paris cedex 10
01 44 52 49 17
tracabilitesociale@cftc.fr